



DEC182761DR02

Décision portant nomination de Mme Nathalie Evin aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8129 intitulée Institut Jean-Nicod

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°8129 intitulée Institut Jean-Nicod ;

Vu la décision n° DEC182016INSHS du 18/07/2018 portant nomination de M. Roberto Casati en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR8129 en date du 18/05/2018 ;

Considérant que Mme Nathalie Evin a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université Paris Diderot, l'Inserm et la délégation Paris B du CNRS du 05/05/2014 au 07/05/2014 et du 21/05/2014 au 23/05/2014 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Nathalie Evin, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8129 intitulée Institut Jean-Nicod, à compter du 01/09/2018.

Mme Nathalie Evin exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Nathalie Evin est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23/10/2018

Le directeur de l'unité
Roberto Casati

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique Debisschop

Visa du directeur de l'Ecole normale supérieure
Marc Mézard